

2ème COMITE INTERMINISTERIEL DE LA LOGISTIQUE (CILOG)

Ce jeudi 21 octobre, se tenait le 2ème CILOG co-présidé par les ministres chargés de l'Industrie et des Transports depuis le site d'Euralogistic (62). Une journée qui a permis de réaffirmer le caractère stratégique de la filière au service de l'économie française. L'occasion de saluer les travaux initiés cette année avec France Logistique dans une logique partenariale public/privé pour construire une chaîne transport et logistique compétitive et attractive. France Logistique salue les nouvelles annonces du Gouvernement notamment en matière d'innovation et de RSE qui viendront accompagner la transformation environnementale et digitale de notre secteur et en faire une filière d'avenir au service de l'activité et de l'économie française.

« Ce 2ème CILOG confirme que la méthode public/privé permet la construction de solutions d'avenir pragmatiques, économiquement et écologiquement performantes. Cette construction d'une vision écosystémique du transport et de la logistique devra se poursuivre dans les années à venir. Les acteurs de la filière resteront vigilants pour en mesurer les avancées concrètes dans le temps » Anne-Marie IDRAC, présidente de France Logistique

Des enjeux majeurs pour la filière transport et logistique portés par le Gouvernement

France Logistique se félicite de l'implication interministérielle du Gouvernement sur le transport de marchandises et la logistique. Trois enjeux majeurs sont pris en compte à l'occasion de ce CILOG dans une vision globale, partagée entre tous les acteurs :

- **Une logistique attractive et compétitive**, au plus près des besoins de nos territoires : cette compétitivité des activités transport et logistique est indispensable pour capter, en France, les emplois et la valeur non seulement de ces activités, mais aussi de celles de leurs clients, notamment l'industrie ;

- **Une logistique résiliente et durable à la pointe de la transition environnementale** : la transition écologique de la supply chain, passe par l'amélioration de chacun de ces maillons et par des organisations encore plus optimisées, à tous les échelons et notamment pour la logistique urbaine ;

- **Une logistique française connectée au monde**, numérisée et innovante : le secteur est déjà et sera encore plus dans les années à venir, un terrain de jeu privilégié pour les innovations de toute nature, qui devront faciliter la réponse aux enjeux de RSE et conforter la place de la logistique française, dans le monde.

La méthode partenariale public/privé permet de construire les solutions de demain : 3 exemples marquants initiés en 2021

- **la taskforce transition énergétique du transport routier**, toujours en cours, vise à tracer le chemin techniquement et économiquement réaliste et ambitieux pour atteindre la neutralité carbone pour les véhicules industriels en 2050. Au-delà des objectifs affichés, il s'agit de déterminer les moyens industriels, énergétiques, et d'exploitation qui permettront de les atteindre ;

- **la charte d'engagements réciproques de l'immobilier logistique signée cet été**, propose des mesures concrètes pour des entrepôts encore plus résilients et performants sur la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la sobriété foncière. Sa mise en œuvre couvre plusieurs années et la charte pourrait être complétée avec une déclinaison locale, par l'implication des collectivités locales, notamment les Régions ;

- **le rapport sur la logistique urbaine durable**, remis à l'occasion du CILOG aux ministres, invite les acteurs locaux à se saisir ensemble des questions d'implantations logistiques, de circulation et de stationnement, afin de construire des solutions concrètes, adaptées aux contraintes de chaque territoire, pour garantir un approvisionnement efficace de nos villes et territoires.

Les annonces concernant **les modes massifiés**, traduisent aussi ce travail partenarial, qu'il s'agisse du développement de la logistique ferroviaire ou fluviale.

De nouvelles annonces en faveur de l'implantation logistique, de l'innovation et la déclinaison locale du portage des enjeux transport et logistique

France Logistique retient 3 annonces majeures du Gouvernement à l'occasion de ce CILOG :

- **la mise en lumière des « Territoires de logistique »**, comprenant des sites clés en main et friches réhabilitées, confirme le soutien du Gouvernement à l'attractivité de l'implantation logistique dans les territoires ;



- **les conférences régionales de la logistique**, initiés en Bourgogne-Franche-Comté et en Ile-de-France, **lanceront la déclinaison régionale du CILOG**, en identifiant les besoins en offres logistiques pour des chaînes compétitives et écologiques.

- **le lancement de l'appel à projet « Logistique 4.0 »**, dans le cadre du plan d'investissement d'avenir n°4 (PIA4) doté d'une enveloppe de 90 M€, dédié à la digitalisation, la transition écologique et l'automatisation des chaînes logistiques accompagnera l'innovation dans le secteur.

A propos de France Logistique

Créée le 8 janvier 2020 et présidée par Anne-Marie IDRAC, l'Association France Logistique regroupe et coordonne l'ensemble des acteurs privés de la filière logistique française. Elle rassemble à la fois les principales organisations & associations professionnelles (AFILOG, AUTF, CGI, FNTR, OTRE, TLF/TLF Overseas) ainsi que des entreprises du secteur. La filière logistique française représente 10% du PIB et 1,8 M d'emplois. www.francelogistique.fr



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

